



Paris, le 2 mai 2018

Les syndicats SEA-UNSA, SNETAP-FSU,  
CGT Agri, FO enseignement agricole  
à

Monsieur le Ministre de l'Agriculture  
78 rue de Varenne  
75349 PARIS 07 SP

Objet: préavis de grève examens 2017-2018

Monsieur le Ministre,

La réforme programmée de l'apprentissage en l'état du projet va mettre gravement sous tension l'ensemble des EPLEFPA et notamment leur CFA et CFPPA publics.

Le basculement du financement de l'apprentissage des conseils régionaux aux branches, le financement au contrat, la mise en concurrence des différents organismes de formation, la fin de la carte de formation gérée par les régions, le désengagement voulu du service public d'éducation dans la construction des référentiels de formation et des diplômes dans un secteur économique fragile ne peuvent qu'accroître les difficultés existantes.

Nos organisations syndicales condamnent ces évolutions qui méconnaissent les dynamiques territoriales rurales et la réalité de nos secteurs d'enseignement d'autant que chacun apprend au jour le jour, les évolutions des projets gouvernementaux, sans concertation constructive.

Nos organisations demandent que le secteur agricole soit traité de façon spécifique eu égard à ses particularités, aux capacités limitées de ses branches et à l'importance de l'offre publique de formation via nos CFA.

Dans ce contexte, les nombreuses convocations des enseignant.es-formateurs.trices aux examens nous paraissent particulièrement incongrues puisque les interventions de nos collègues seront financées en grande partie, voire entièrement par les centres, alors que cela relève des compétences de l'État.

De plus, lorsqu'ils sont payés, les rémunérations accessoires versées aux enseignant.es- formateurs.trices des CFAA/CFPPA ne couvrent pas leur temps de travail, les rémunérant de fait en dessous du SMIC.

Enfin, aucune convention de financement n'existe entre les EPLEFPA et l'État pour l'intervention de nos collègues.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Ministre, les agents des CFA-CFPPA méritent mieux et attendent sur l'ensemble de ces sujets de vraies réponses. En conséquence, nos quatre organisations syndicales déposent un préavis de grève pour les examens de la session 2018.

Guy Sigala Sea-UNSA

Jean-Marie Le Boiteux Snetap-FSU

Christine Heuze FO-Enseignement agricole

Thomas Vaucouleur CGT-Agri